

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Mardi 7 avril 2020, 19h30
Visioconférence

Le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue siège en séance ordinaire ce mardi 7 avril 2020 à 19h30 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

M. Richard Baril Mme Marie-Pier Bourassa

M. François Brodeur M. François Pinard

Mme Lucie Lavictoire M. Luc Laplante

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : monsieur Guy Dupuis, maire et madame Mireille Dionne directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-04-045

02 Adoption de la séance tenante par visioconférence

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Luc Laplante, appuyée par madame Marie-Pier Bourassa et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adoptée

2020-04-046

03 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Adoption de la séance tenante par visioconférence

03 Adoption de l'ordre du jour

04 Adoption du procès-verbal du mois de mars 2020

05 ADMINISTRATIF

05.1 Approbation des comptes

05.2 Présentation et adoption des états financiers 2019

05.3 Réserve de boues municipales (affectation)

05.4 Mandat Techni-Consultant – services professionnels d'assistance administrative et technique pour modification de l'entente intermunicipale en eau potable (FEPTEU)

05.5 Mandat Groupe RDL – reddition Fepfeu

05.6 Modification temporaire du taux d'intérêt 2020

- 05.7 Fermeture du bureau municipal – COVID-19
- 05.8 Résiliation du contrat de location pour l'entretien (lot # 5 230 346)
- 06 LÉGISLATIF
 - 06.1 Avis de motion et projet de règlement # 2020-03 (taux intérêts)
- 07 URBANISME
 - 07.1 Nomination à titre d'inspecteur adjoint relativement à l'application des règlements #2016-02 (zonage) et # 2016-05 (administratif)
- 08 HYGIÈNE DU MILIEU
 - 08.1 Mandat Groupe Tanguay – services professionnels pour l'optimisation du réseau d'alimentation en eau potable avec la Ville de Nicolet (FEPTU)
 - 08.2 Mandat Stantec Experts-conseils – services professionnels pour étude de faisabilité pour l'élaboration d'un projet intermunicipal de traitement des eaux usées
 - 08.3 Rapport Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2018
- 09 VOIRIE
- 10 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 10.1 Service incendie – démission pompier (employé #220GAGN)
 - 10.2 Service incendie – embauche pompier volontaire
- 11 LOISIRS & CULTURE
 - 11.1 Bibliothèque Sainte-Perpétue – rapport financier 2019
 - 11.2 Fête glacée 2020 - reddition de comptes
- 12 CORRESPONDANCE
 - Report - Vente pour taxes 2020
 - Report – programme d'aide à la voirie locale
 - Réception de la dotation spéciale (MAMH)
 - Date financement permanent (règlement #2017-03)
- 13 Varia
 - 13.1 Surveillance policière (Sûreté du Québec)
- 14 Suivi des comités
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

2020-04-047

04 Adoption du procès-verbal du mois de mars 2020

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal du mois de mars 2020, tel que présenté et sans lecture.

Adoptée

05 ADMINISTRATIF

2020-04-048

05.1 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs au montant de 116 578.86 \$;

Il est proposé monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

2020-04-049

05.2 Présentation et adoption des états financiers 2019

CONSIDÉRANT que la directrice générale présente les états financiers 2019.

Il est proposé par monsieur François Brodeur et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les états financiers consolidés 2019 de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 tels que préparés par le Groupe RDL Drummondville inc.

Adoptée

2020-04-050

05.3 Réserve de boues municipales (affectation)

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le transfert de l'excédent de fonctionnement réalisé de 22 096.88 \$ lié au traitement des eaux usées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 dans l'excédent de fonctionnement affecté – Boues.

Adoptée

2020-04-051

05.4 Mandat Techni-Consultant – services professionnels d'assistance administrative et technique pour modification de l'entente intermunicipale en eau potable (FEPTEU)

CONSIDÉRANT que l'entente intermunicipale en alimentation en eau potable avec le réseau de la Ville de Nicolet doit être révisée pour intégrer les nouvelles conduites et débits réservés pour Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT qu'une assistance administrative et technique est nécessaire pour analyser, proposer et établir des modifications à l'entente existante afin qu'elle soit réaliste et équitable entre les municipalités prenantes de ladite entente ;

CONSIDÉRANT que la firme Techni-Consultant a réalisé la première étape en 2018 en établissant un tableau électronique complet pour l'intégration des données de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT que ces honoraires sont admissibles à la subvention à titre de collaborateurs externes dans le programme FEPTEU ;

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil :

- DE mandater la firme Techni-Consultant pour des services professionnels d'assistance administrative et technique, tels que soumis à l'offre de service # 20355 en date du 29 novembre 2019, au coût de 9 450\$ (taxes en sus) ;
- De recueillir et fournir à la firme Techni-Consultant, l'ensemble des données de consommation 2019 des municipalités.

Adoptée

2020-04-052

05.5 Mandat pour reddition de comptes des travaux FEPTEU – Auditeur externe

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente signé du programme FEPTEU portant le numéro de dossier 2016082 indique que la réclamation finale de l'aide financière doit être accompagnée d'un rapport d'audit réalisé par un auditeur externe;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 20 mars 2020 de la firme comptable Groupe RDL ;

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil de mandater la firme Groupe RDL, comptables agréés pour la préparation du

rapport d'audit dans le dossier Fepteu # 2016082 au montant de 3 800 \$ (taxes en sus).

Adoptée

05.6 Modification temporaire du taux d'intérêt 2020

Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

2020-04-053

05.7 Fermeture du bureau municipal – COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures établies par la sécurité d'urgence sanitaire en lien avec la situation actuelle et exceptionnelle de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a établie en date du 23 mars 2020 de procéder à la fermeture des lieux publics, soit du bureau municipal à partir du 24 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil de procéder à la fermeture du bureau municipal et des lieux publics de la municipalité jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire ou tout autre date qui pourra découler d'une décision par résolution du conseil municipal.

Adoptée

2020-04-054

05.8 Résiliation du contrat de location pour l'entretien (lot # 5 230 346)

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de résiliation du contrat de location pour l'entretien de la terre municipale (lot 5 230 346) par le locataire Monsieur Jocelyn Rousseau, représentant pour ferme Relyn inc, en date du 10 mars 2020;

CONSIDÉRANT que la lettre mentionne que cette résiliation est effective à partir de maintenant ;

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil :

- D'accepter de résilier le contrat de location pour l'entretien du lot # 5 230 346;
- Que la directrice générale confirme par un communiqué écrit avec le locataire la décision du conseil;
- Que la directrice générale vérifie l'intérêt des propriétaires de terres adjacentes à ladite terre pour l'entretien annuel 2020;
- Que la directrice générale prépare un rapport des différentes possibilités lors d'une séance ultérieure du conseil.

Adoptée

06 LÉGISLATIF

2020-04-055

06.1 Avis de motion et projet de règlement # 2020-03 (taux intérêts)

Madame Lucie Lavictoire donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour adoption, un règlement numéro 2020-03 relatif à l'abrogation du taux d'intérêts 2020 détaillé à l'article 11 du règlement # 2020-01 pour dorénavant le définir par résolution.

Un projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante, pour en faire partie intégrante.

Adoptée

07 URBANISME

2020-04-056

07.1 Nomination à titre d'inspecteur adjoint relativement à l'application des règlements #2016-02 (zonage) et # 2016-05 (administratif)

CONSIDÉRANT l'adoption d'un plan de transition écologique à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT l'action d'engager des agents cours d'eau pour la période estivale afin de réaliser des visites chez les propriétaires riverains pour les informer de la réglementation et vérifier le respect de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a offert ses services pour la réalisation de ce mandat à 20 000\$ par année à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la MRC Nicolet-Yamaska a retenu les services du CRECQ pour la réalisation de ce mandat;

CONSIDÉRANT la concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC et l'intégration des exigences concernant la protection des rives, du littoral et des zones inondables ;

CONSIDÉRANT que l'application de ces règlements d'urbanisme est notamment confiée à un fonctionnaire désigné ou un fonctionnaire désigné adjoint ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil de désigner mesdames Émilie Paris-Jodoin et Michaëlle Leblond ainsi que monsieur Samuel Dupont-Fard comme fonctionnaires (inspecteurs) adjoints pour l'application des règlements de zonage (# 2016-02) et administratif (#2016-05) pour la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue.

De plus, leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

- émettre et signer des avis d'infraction (avis de courtoisie) au propriétaire foncier pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau.

Adoptée

08 HYGIÈNE DU MILIEU

2020-04-057

08.1 Mandat Groupe Tanguay – services professionnels pour l'optimisation du réseau d'alimentation en eau potable avec la Ville de Nicolet (FEPTEU)

CONSIDÉRANT que les rapports émis en janvier de mars 2017 par Groupe Tanguay relatifs aux études d'optimisation du réseau d'alimentation en eau potable doivent être mis à jour suite à l'ajout de nouvelles conduites pour desservir la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle étude permettra d'établir les nouvelles capacités et départager les avenues possibles pour acheminer l'eau potable aux diverses municipalités en cas de pannes ou bris du réseau d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT que cette démarche permettra de définir le positionnement optimal de génératrices sur le réseau en cas de pannes électriques majeures ;

CONSIDÉRANT que les frais de cette étude sont admissibles au programme d'aide FEPTEU ;

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil de mandater l'entreprise Groupe Tanguay, pour la mise à jour de l'étude d'optimisation du réseau, tel que soumis au document du 13 mars 2020, au coût de 6 500\$ (taxes en sus).

Adoptée

2020-04-058

08.2 Mandat Stantec Experts-conseils – services professionnels pour étude de faisabilité pour l'élaboration d'un projet intermunicipal de traitement des eaux usées

CONSIDÉRANT qu'une étude de faisabilité est requise pour élaborer un projet intermunicipal avec les municipalités de proximité éprouvant des non-conformités pour le traitement des eaux usées liés aux infrastructures de Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT l'expertise que détient la firme Stantec Experts-Conseil sur l'ensemble des données de capacité et de fonctionnement suite à l'étude de mise aux normes des équipements de pompage et de traitement des eaux usées (rapport 158140011 en date du 23 septembre 2019) ;

CONSIDÉRANT que la firme Techni-Consultant détient et fournira l'ensemble des intrants pour les municipalités intéressées à faire partie du projet intermunicipal ;

CONSIDÉRANT que la firme Stantec Experts-Conseils soutiendra les rencontres liées à ce projet ;

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de mandater la firme d'ingénierie Stantec Experts-conseils pour procéder à l'étude de faisabilité pour l'élaboration du projet intermunicipal de traitement des eaux usées, tel que soumis au document # 774353 en date du 16 mars 2020, au montant de 16 350\$ (taxes en sus).

Adoptée

2020-04-059

08.3 Rapport Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2018

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Stratégie d'Économie d'Eau Potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel, selon les nouvelles normes établies par la Ministère des affaires municipales et d'habitation (MAMH) ;

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de Sainte-Perpétue approuve le rapport en stratégie d'eau potable 2018.

Adoptée

09 VOIRIE

Aucun point n'est traité

10 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-04-060

10.1 Service incendie – démission pompier (employé #220GAGN)

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de démission en tant que pompier volontaire au sein du service incendie de Sainte-Perpétue, de la part de l'employé #220GAGN, en date du 2 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT que la lettre mentionne que cette démission est effective à partir du 2 avril 2020, dû à un déménagement à l'extérieur de la région ;

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'accepter la démission dudit employé.

Adoptée

2020-04-061

10.2 Service incendie – embauche pompier volontaire

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Ghyslain Ménard, directeur du service incendie, de procéder à l'embauche de monsieur Robert Guilbeault, domicilié au 2721 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue ;

CONSIDÉRANT que ladite personne possède déjà la formation requise et est intéressée à faire partie de la brigade incendie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil que monsieur Robert Guilbeault soit embauché en tant que pompier volontaire pour au sein du service incendie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

Adoptée

11 LOISIRS ET CULTURE

2020-04-062

11.1 Bibliothèque Sainte-Perpétue – rapport financier 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité de la Paroisse de Ste-Perpétue doit fournir le rapport financier annuel 2019 de la bibliothèque de Ste-Perpétue au réseau Biblio CQLM avant le 1^{er} mai 2020 ;

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de Sainte-Perpétue approuve le rapport financier annuel 2019 de la Bibliothèque de Sainte-Perpétue et transmette une copie au Réseau Biblio CQLM.

Adoptée

2020-04-063

11.2 Fête glacée 2020 - reddition de comptes

CONSIDÉRANT que la 6^e édition de la fête glacée de Sainte-Perpétue, ayant eu lieu le 15 février 2020, bénéficiait d'une aide financière au montant de 2 872\$ dans le cadre du FDST 2015-2019 pour le projet de la fête glacée 2020;

CONSIDÉRANT que le dernier versement de l'aide financière sera versé par la M.R.C. Nicolet-Yamaska suite à la présentation de la reddition de compte de l'événement.

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil :

- D'approuver la reddition de compte pour la fête glacée 2020, telle que présentée par la directrice générale.
- De faire parvenir une copie des documents exigés à la M.R.C. Nicolet-Yamaska.
- De remercier l'équipe des bénévoles et les membres du comité de la Cité des Loisirs de leur apport à l'organisation pour le succès de l'événement.

Adoptée

12 CORRESPONDANCE

La directrice générale expose les sujets de correspondance générale reçus tels que mentionnés à l'ordre du jour.

13 VARIA

2020-04-064

13.1 Surveillance policière (Sureté du Québec)

CONSIDÉRANT l'observation d'une augmentation de la vitesse des automobilistes sur les routes de notre municipalité depuis la période de confinement liée au Covid-19 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut prévenir les risques d'accidents liés l'augmentation de piétons circulant sur les trottoirs ou en bordure des routes ;

CONSIDÉRANT qu'un important volume d'appels au bureau municipal est relié aux situations de distanciation sociale.

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil d'exiger une présence policière assidue de la part de la Sureté du Québec sur l'ensemble de notre territoire.

Adoptée

14 Suivi des comités

L'ensemble des élus présents échangent sur les différents comités auxquels ils sont mandatés en lien avec leur fonction.

- Régie des déchets : report de l'ouverture des sites de dépôts et annulation de la collecte des encombrants.
- MRC Nicolet-Yamaska : plan d'action pour l'aide alimentaire et aux entreprises.

15 Période de questions

21h55 : Aucune question de la part des contribuables n'a été acheminée par courriel à la directrice générale avant la séance du conseil.

2020-04-065

16 Levée de la séance

Il est proposé par Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 21h55.

Adoptée

« Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Dupuis
Maire

Mireille Dionne
Directrice générale